## Réunion du 9 juillet 2020 au 10 juillet 2020

Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale M2
Action 5 : agir au plus près des habitants A5
PLAN DE RELANCE 74 Actions territoriales

Le Conseil Régional,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L4311-

1 et suivants,

**VU** le règlement budgétaire et financier,

**VU** le budget voté au titre de l'exercice 2020 lors des séances du Conseil régional

relatives au budget de la Région,

**VU** la saisine du Conseil économique, social et environnemental régional et

l'audition de la Présidente en date du 7 juillet 2020,

**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Culture, sport vie associative, bénévolat et

solidarités

**ENTENDU** Laurence GARNIER, Brigitte NEVEUX, Carine MENAGE, Lucie ETONNO,

Denis LA MACHE, Anne-Sophie GUERRA, Pascal GANNAT, Florence

BEUVELET, Daniel COUDREUSE

Après en avoir délibéré,

### **APPROUVE**

l'inscription au Budget supplémentaire 2020 d'une dotation de 800 000 € d'autorisations de programme et de de 400 000 € de crédits de paiement de fonctionnement au titre du plan de relance du programme n°74 : "Actions territoriales"

## AFFECTE

une autorisation d'engagement de 800 000 euros dans le cadre de la création d'un fonds d'aide aux lieux culturels,

# **APPROUVE**

le règlement d'intervention du fonds d'aide aux lieux culturels présenté en annexe 1,

#### **AFFECTE**

une autorisation d'engagement complémentaire de 175 000 euros (opération 20D00238) pour prendre en charge toutes les dépenses relatives à l'opération Culture au futur.

La Présidente du Conseil régional

Christelle MORANCAIS

## **ADOPTÉ**

Contre : Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Écologiste et Citoyen,

Groupe Alliance des Pays de la Loire - Traditions et Libertés, Pascale DEBORD

Vote sur le dossier "Culture au futur" :

Contre : Groupes Socialiste, Ecologiste, Radical et Républicain, Rassemblement National des

Pays de la Loire, Alliance des Pays de la Loire - Traditions et Libertés. Abstention : Groupes Ecologiste et Citoyen et la Région en Marche.

Absente lors du vote : Marguerite LUSSAUD

REÇU le 15/07/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs